



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRC ET SES 12 MUNICIPALITÉS VONT DE L'AVANT AVEC LE PROJET DE FIBRE OPTIQUE

Bécancour, le 11 février 2016 – Dans l'optique de mettre en place un réseau de fibre optique qui passera devant toutes les bâtisses présentes sur le territoire, le conseil des maires a adopté, hier soir, en séance régulière, l'autorisation de poursuivre la réalisation de l'ingénierie détaillée. La première étape « revue de conception » a su démontrer que le projet était viable et rentable. Pour ce faire, le conseil des maires procède à un règlement d'emprunt de 1,8 millions de dollars afin de défrayer les coûts des services professionnels, des demandes de permis et des frais incidents.

La firme d'ingénierie qui avait été retenue le 9 décembre dernier, la firme Cima+ Senc., présentera, en mai 2016, le résultat du plan complet d'ingénierie détaillée à un comité aviseur qui est constitué de six représentants du conseil des maires. Ce plan comprendra la revue de conception, les plans et devis détaillés, les demandes de permis et d'autorisations, la coordination des appels d'offres et les services durant la construction. L'étude détaillée d'ingénierie est nécessaire pour préparer la prochaine étape soit, la construction du réseau de fibre optique sur tout le territoire de la MRC dont le début des travaux est prévu pour automne 2016. Le projet permettra de raccorder 9 500 bâtisses soit 7 853 sont résidentielles dont 3 335 résidences en milieu urbain et 4 518 en périmètre rural.

« Hier soir, certains citoyens nous ont partagé des témoignages qui viennent démontrer leur insatisfaction face à la stabilité, la fiabilité et la rapidité de leur service Internet. Pour certains, c'est un outil nécessaire pour le travail, comme un travailleur autonome et un agriculteur et d'autres le vive avec les enfants et le milieu scolaire. Toutes ces réflexions viennent confirmer que nous prenons la meilleure décision pour nos citoyens » souligne monsieur Mario Lyonnais, Préfet.

Bureau de gestion de projet

La MRC et ses 12 municipalités ont formé un comité aviseur qui supervisera toutes les prochaines étapes de réalisation et d'implantation du réseau de fibre optique à travers tout le territoire dont le mandat sera confié à un bureau de gestion. Celui-ci devra assurer une administration rigoureuse du projet au niveau du suivi du budget, de rédiger les appels d'offres, de prévoir les impacts légaux et monétaires et de contrôler toutes les étapes de l'échéancier. Il sera composé d'une équipe multidisciplinaire provenant principalement d'employés de la MRC de Bécancour travaillant déjà dans les départements de la finance, des communications et de la géomatique. L'équipe sera sous la supervision d'un chargé de projet. Si nécessaire, la MRC pourra embaucher ou signer des ententes contractuelles avec les professionnels nécessaires à la réalisation du projet.

CRTC

Dans la foulée des étapes pour la réalisation du projet de fibre optique, la MRC de Bécancour s'enregistrera sur la liste des entreprises de télécommunications non dominantes du CRTC. Il est nécessaire de détenir une licence au CRTC pour exploiter un tel réseau.

« Nous sommes conscient que ce type de projet nous demande beaucoup de rigueur dans chacune des étapes et des gestes que nous poserons. Pour cette raison, la MRC a aussi formé un comité aviseur qui est constitué de six représentants du conseil des maires, du chargé de projet, du directeur général de la MRC. Nous nous devons, envers nos citoyens, de contrôler et de maîtriser chacune des tâches à accomplir et décisions à prendre pour assurer la viabilité, la rentabilité et surtout la pérennité du projet. Notre objectif est de doter la région d'une technologie d'avant-garde à très grande vitesse tant dans les zones urbaines que rurales, et ce, à juste prix » mentionne monsieur Mario Lyonnais, préfet.

La MRC de Bécancour a mis des outils de communication en place pour informer la population de l'avancement du projet. Nous vous invitons à consulter la page Internet mrcbecancour.qc.ca/mrc/nos-grands-dossiers/fibre-optique , de nous suivre sur notre page Facebook [MRCdeBecancour](https://www.facebook.com/MRCdeBecancour) et de lire des articles dans les journaux municipaux et locaux.

Nous vous rappelons que le projet de déployer un réseau de fibre optique vise à rendre la fibre optique accessible à l'ensemble des résidences, commerces et entreprises. La MRC de Bécancour veut offrir un accès Internet haute vitesse à sa population.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. Elle favorise un réseau de communications ouvert et suscite la concertation entre les élus.

-30-

Pour information :

Daniel Béliveau
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca